

Doctrine de non-ingérence inchangée

CHANGEMENT RELATIF DANS LA CONTINUITÉ !

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7016 - DIMANCHE 13 JUIN 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

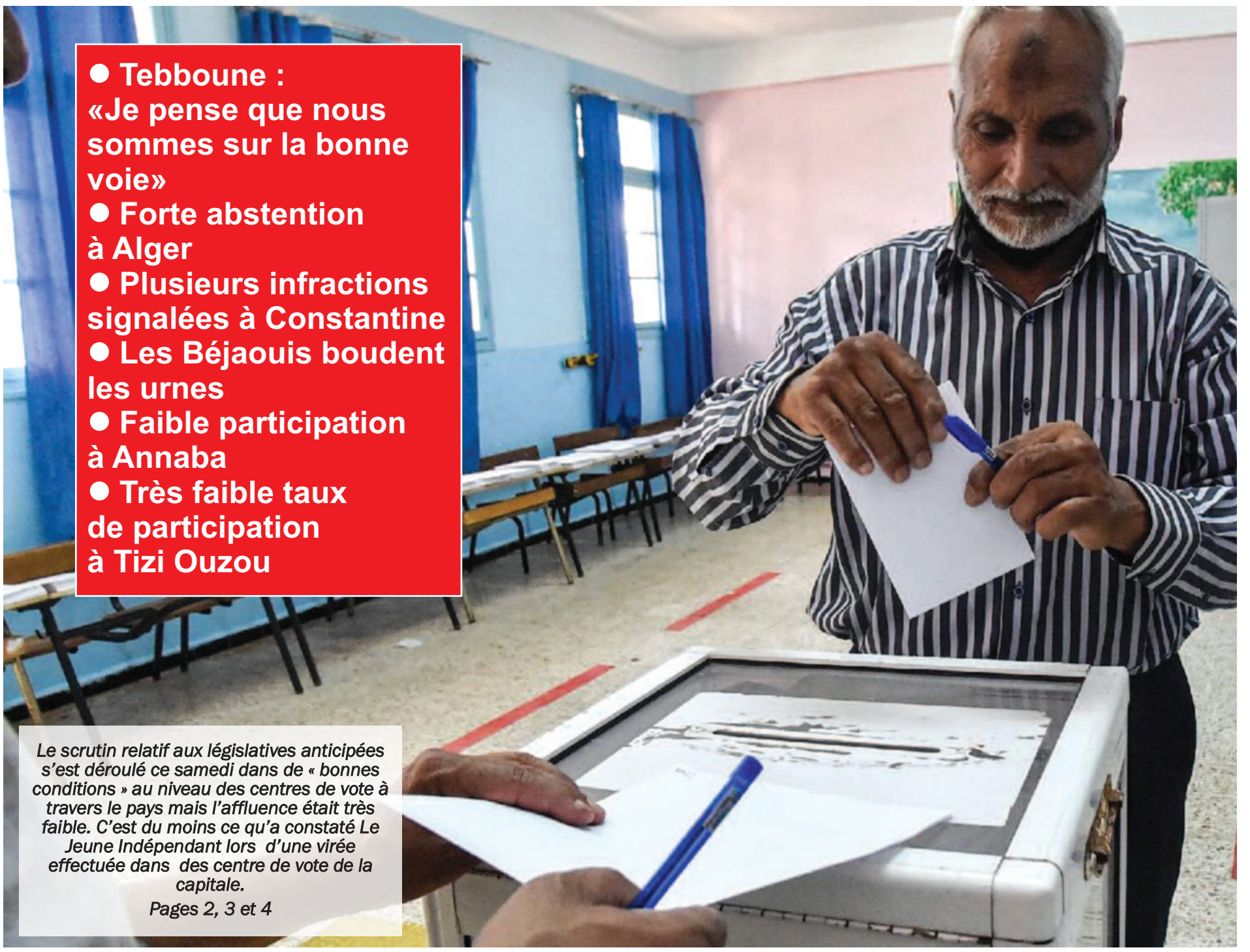
Tunisie 0 – Algérie 2

Un record et du galon pour des Fennecs en or

Page 13

LÉGISLATIVES 2021

SCRUTIN DANS LE CALME, FAIBLE PARTICIPATION



- Tebboune : «Je pense que nous sommes sur la bonne voie»
- Forte abstention à Alger
- Plusieurs infractions signalées à Constantine
- Les Béjaouis boudent les urnes
- Faible participation à Annaba
- Très faible taux de participation à Tizi Ouzou

Le scrutin relatif aux législatives anticipées s'est déroulé ce samedi dans de « bonnes conditions » au niveau des centres de vote à travers le pays mais l'affluence était très faible. C'est du moins ce qu'a constaté Le Jeune Indépendant lors d'une virée effectuée dans des centre de vote de la capitale.

Pages 2, 3 et 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

PLUSIEURS INFRACTIONS SIGNALÉES À CONSTANTINE

LE TAUX de participation aux élections législatives 2021 a été à Constantine de 11,40 selon le bulletin fourni à 17 heures par l'Autorité indépendante de surveillance des élections. Le chiffre était de 7.7% à 14 heures, soit un bond de près de 5% en moins de trois heures par rapport aux premiers chiffres publiés par les représentants locaux de Mohamed Chorfi. La proportion de votants était en effet de 6.69% aux environs de 11 heures du matin. La plupart des bureaux étaient plutôt déserts à cette heure. Si au centre Rokia Boughaba, en plein centre-ville, le vote du chef de l'exécutif de wilaya avait suscité un semblant d'engouement, la majorité des autres bureaux ont accueilli les citoyens au compte-goutte, avons-nous constaté sur place. «Le vote soutient le développement, et le citoyen doit se sentir partie prenante dans l'édification de l'Etat» a souligné le wali Sassi Ahmed Abdelhafid à l'entrée du centre de vote situé à quelques encablures du siège de son cabinet. En chiffre, Constantine compte 607 880 inscrits sur les listes électorales appelés à choisir leurs favoris sur une cinquantaine de listes dont plus de la moitié d'indépendants. Un total de 9 800 d'agents et chef de bureau et de centre ont été mobilisés pour encadrer l'opération devant se dérouler au niveau de 215 centres de vote éparpillés à travers la wilaya.
Si dans l'ensemble, l'opération s'est déroulée dans le calme en raison notamment du faible flux des votants, ce qui a tout compte fait facilité la tâche des agents et autres surveillants du scrutin, quelques infractions ont toutefois été signalées ici et là à travers quelques bureaux de vote. A Zighoud Youcef, commune à une trentaine de kilomètres au Nord de Constantine plusieurs dépassements ont été signalés à la représentation locale de l'Autorité indépendante de surveillance des élections.
De jeunes réunis devant des bureaux de vote auraient tenté d'influencer les votants et votantes à opter pour des candidats du Rassemblement national démocratique et ceux d'une liste indépendante dénommée Multaqa el watan (Forum national) et ce au niveau d'au moins trois bureaux sis aux centres de vote Rikouah, Zeghad et Hamoudi Mohamed. Même constat a été signalé à la cité Boussouf à la sortie ouest de la ville des Ponts. A Didouche Mourad, commune au Nord de la capitale de l'Est, de l'argent a été proposé à des citoyens à l'entrée d'un centre de vote.
Si officiellement la campagne électorale est arrivée à son terme mardi, plusieurs candidats n'ont pas lésiné devant les moyens qu'offre la toile bleue via les réseaux sociaux, Facebook et Instagram en particulier, pour prolonger la leur jusqu'à hier jour du scrutin. Alors que certains ont même osé coller leurs affiches à même les murs des centres de vote. Un relevé au niveau du centre de vote Maazouzi à la cité des Mûriers en plein Constantine, alors que d'autres ont disséminé des dépliants à l'entrée des bureaux. Selon des informations diffusées quelques heures avant le lancement de l'opération de vote, au niveau d'une wilaya limitrophe, Mila en l'occurrence, la représentation locale de l'autorité de surveillance des élections a exclu un candidat d'une liste indépendante accusé de recourir à l'argent pour l'achat de voix.

De Constantine, Amine B.

UN SCRUTIN DOMINÉ PAR L'ABSTENTION

Le scrutin relatif aux législatives anticipées s'est déroulé ce samedi dans de «bonnes conditions» au niveau des centres de vote à Alger mais l'affluence était très faible. C'est du moins ce qu'a constaté le Jeune Indépendant *lors d'une virée effectuée dans des centre de vote de la capitale.*



A Dely Brahim, qui compte 7 centres et 79 Bureaux de vote devant recevoir 29 660 inscrits, "le scrutin de ces législatives se passe dans de bonnes conditions et dans une ambiance calme. La commune de Dely Brahim dénombre 7 centres de vote et 79 bureaux mobilisés pour que les 29 660 électeurs puissent accomplir leur devoir national de vote», a déclaré ce samedi au Jeune Indépendant M.Bouaziz Zahir coordinateur et délégué de l'Autorité nationale indépendante des élections de la commune de Dely Brahim.
Concernant le taux de participation, le délégué local de l'ANIE a indiqué d'un pourcentage global de 2,05% a été enregistré vers 11heures au niveau de cette localité.
«Depuis la matinée les électeurs ont commencé à se rendre aux centres de vote et nous avons enregistré 607 votant à 11 heures, soit un taux de participation de 2,05%», a-t-il affirmé.
Le même responsable a souligné que «des instructions ont été données au staff chargé de l'encadrement de l'opération électorale afin de réunir toutes les conditions requises relatives au protocole sanitaire à même de permettre aux électeurs de voter sans aucun risque».
Aussi, M.Bouaziz a fait savoir que les observateurs des listes indépendantes et partisanes sont présents dans tous les centres de vote pour assister à l'opération, relevant dans la foulée qu'aucun dépassement n'a été signalé à ses services, lesquels suivent de près le déroulement du scrutin.
Du côté des candidats de la circonscription électorale d'Alger, l'on affirme également que ces échéances législatives se sont passées dans «le calme et l'apaisement» et «sans aucun dépassement».
«C'est pour la première fois que nos observateurs, présents dans tous les bureaux de vote de la circonscription de Sidi M'Hamed, n'ont relevé aucun dépassement. Tout se passe dans la sérénité», a indiqué au Jeune Indépendant M. Abdelkrim Yacef le responsable de la permanence du Mouvement de la société pour la paix dans la circonscription de Sidi M'hamed.
M.Yacef a fait constater que cette localité d'Alger Centre a enregistré des taux de participation «infimes» et que l'affluence des électeurs reste «faible».
Le même constat a été fait par la liste indépendante «Ahrar D'zair», dont le directeur de campagne, M. Athman Gharchouch a assuré au *JI* que «le scrutin a eu lieu dans de bonnes conditions», relevant cependant que les listes indépendantes n'ont pas pu avoir des représentants et des observateurs dans tous les centres de votre à l'échelle locale. Selon ses précisions, les observateurs de la liste «Ahrar D'zair» sont présents dans seulement 30 communes/ 57 de la circonscription électorale d'Alger et l'impossibilité de couvrir tous les centres et bureaux de vote se justifie, a-t-il dit, par les mesures de prévention instaurées dans le cadre du protocole sanitaire par l'Autorité des élections. Cette décision a suscité «l'insatisfaction» des candidats de cette liste, lesquels ont dû, a-t-il ajouté, coordonner avec les candidats des autres listes pour avoir les PV des différents centres de vote. M. Gharchouch a toutefois expliqué que l'on s'attendait à de telles insuffisances, car il s'agit d'une nouvelle expérience électorale.
«Nous souhaitons que cette nouvelle expérience servira pour pallier toutes les carences soulevées cette fois-ci et mieux préparer les prochaines élections» a-t-il conclu.
Par ailleurs, le Jeune Indépendant n'a pas pu constater l'affluence des électeurs au niveau de certains centres de vote à l'image d'Aissat Idir au 1e Mai ou encore le centre Adjissi Akli à Dely Brahim. Les chefs de ces deux centres ont exigé un ordre de mission refusant de reconnaitre l'accréditation délivrée par l'Autorité nationale des élection destinée à la couverture médiatique de toutes les activités relatives au scrutin du 12 juin.

Aziza Mehdid

Tebboune : «Je pense que nous sommes sur la bonne voie»

LES ALGÉRIENS ont votés ce samedi 12 juin à partir de 8 h du matin pour élire les députés de l'Assemblée populaire nationale lors des législatives anticipées décidées par le président de le président Abdelmadjid Tebboune qui a voté à son tour à l'école Ahmed Ouroua à Staouéli sur la côte ouest d'Alger. «Je vous remercie pour votre présence, ce qui montre votre intérêt pour les réformes en cours», a déclaré le président de la République à la presse. «J'ai accompli mon devoir en tant que citoyen (…) Je pense que nous sommes sur la bonne voie, étant que nous sommes attaqués de l'autre côté. Ils ne sont pas contents de voir l'Algérie donner la décision à son peuple». Le président de la République sur la décision de certains partis politiques et des animateurs du Hirak de boycotter l'élection.
«Ceux qui veulent boycotter sont libres, à condition qu'ils ne l'imposent pas aux autres», a répondu le chef de l'État. Sur le taux de participation, il a rappelé avoir déjà dit que cela n'était pas «important».
«Il m'est arrivé de dire que le taux de participation n'était pas important, ce qui est important ce sont ceux qui sortiront des urnes et qui auront la légitimité nécessaire, parce qu'ils ont été élus par le peuple, pour prendre en mains le pouvoir législatif», a expliqué M. Tebboune.
Le président de la République s'est dit toutefois «optimiste» sur le taux de participation pour les législatives. «J'ai regardé sur la Télévision, il y a de la participation notamment des jeunes et des femmes, je suis optimiste quel que soit le taux de participation», a-t-il dit, en expliquant que partout dans le monde, y compris dans les grandes démocraties, le taux de participation aux législatives «n'est toujours pas le même que celui des présidentielles». Sur le report des élections, le président Tebboune a répondu : «Il y a des gens qui veulent dicter des choses, mais ils ne peuvent pas les imposer au peuple». De son côté, le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, a voté au CEM Ahmed Bey, dans la commune d'Oued Koreich à Alger.

M. D.

Forte abstention à l'Est de la capitale

Ce sont les premières élections législatives depuis le mouvement populaire déclenché le 22 février 2019. Un rendez-vous qui n'a pas drainé des foules. Les appels au vote massif lancés par les candidats durant la campagne électorale n'ont pas eu l'effet escompté. Dans des bureaux de vote à l'est d'Alger, il n y a y avait pas foule.



La matinée de ce 12 juin était morne dans des bureaux de vote qui n'ont accueilli que peu de gens à l'occasion des législatives anticipée. Peu d'électeurs ont fait le déplacement pour aller voter, notamment parmi les jeunes. Au centre de vote Hocine El Ouartilani à Bab Ezzouar, le premier bulletin a été glissé dans un bureau de vote à 9 heures dépassé de quelques minutes. Et c'est une septuagénaire qui a donné sa voix mais sans trop de conviction.

«Je vote juste comme ça. C'est un devoir et surtout j'ai peur qu'on me demande ma carte de vote pour constituer un dossier administratif ou autre», nous a-t-elle dit, exprimant tout de même son souhait de voir la situation changée. Pour d'autres, voter c'est un devoir. «C'est mon devoir que j'ai accompli en votant», a indiqué un homme pour qui le temps est venu de laisser la place aux jeunes à la Chambre basse du parlement. «C'est le tour des jeunes, longtemps marginalisés. Avec eux on espère un changement», a-t-il précisé, au moment où une jeune fille accompagnant un homme d'un certaine âge s'assurait qu'il a opté pour la bonne liste et surtout pour la bonne personne. Les bureaux de vote de ce centre à l'est de la capitale étaient vides durant la matinée, si ce n'était les organisateurs et les observateurs des partis politiques et des listes des indépendants qui animaient les lieux.

Le deuxième bulletin dans ce bureau n'a été glissé que 40 minutes plus tard.

«A ce rythme on va enregistrer une soixantaine de votants au maximum dans ce bureau», selon les pronostics d'un membre de ce bureau.

Dans le bureau à côté un couple a franchi la porte en s'essuyant l'index gauche. «J'ai agi en tant que citoyen. Je vote depuis toujours. J'espère un changement au moins minime», a répondu cet homme à la question de savoir qu'est ce qui a motivé son choix d'aller voter, affirmant cependant avoir été déçu par certains représentants du peuple qui n'ont pas étaient à la hauteur de leurs engagements.

Trois heures après l'ouverture de ce centre de vote, une première estimation est faite. 124 personnes ont voté. A 11heures 20 minutes, le SG du FLN est arrivé à ce centre de vote pour accomplir son devoir.

«Après une campagne où nous avons sillonné les quatre coins du pays, on espère garder notre place de leader. On a donné la chance aux jeunes, dans certaines wilayas75% des candidats sont jeunes», a déclaré Abou El Fadl Baadji.

Toujours dans la commune de Bab Ezoouar et cette fois dans un centre «école Mohamed Mimouni» réservée aux femmes, l'ambiance était la même. Sur les 4 215 inscrits, 50 personnes ont voté jusqu'à midi. Au centre de vote 11 décembre 1960 à El Hamiz, dans ce centre réservée aux femmes il n y a pas d'engouement.

Sur 3 208 inscrits 54 voix ont été exprimées jusqu'à 13 heures, soit 1,68%, alors que taux n'était que de 0,46% à 10 heures du matin avec 15 votants. «Je vote pour mon pays. Je n'attends rien de ces nouveaux élus», nous dit une femme, la cinquantaine, qui se plaignait de sa situation sociale.

Dans le centre à côté réservé aux hommes, 457 personnes ont voté à 16 heures, sur les 4 089 inscrits, soit 11,17%, alors que le taux n'était que de 2,16% à 11 heures avec 87 votants.

A l'extérieur de ces centres de vote, les gens vaquaient à leurs occupations. Un jeune la trentaine, nous a affirmé ne pas être concerné par ce scrutin. «Je ne pense pas que ça va servir à quelque choses ou à changer les choses», a-t-il confié, faisant part de son manque de confiance en ces candidats qui ne sauront pas représenter le peuple.

«Je ne voterais pas même si c'est mon père qui se présente aux élections. Je n'ai plus confiance», a-t-il ajouté, préférant consacrer sa journée pour travailler.

Lilia Aït Akli

Faible affluence à Alger-Ouest

EN DÉPIT du nombre inédit des listes électorales, indépendantes et partisanes, et des mesures prises par les autorités du pays pour la réussite de ce rendez-vous électoral, les électeurs algérois semblaient désintéressés par les premières élections législatives organisées après la chute du président déchu, Abdelaziz Bouteflika. Du moins, c'est ce qu'a constaté le Jeune Indépendant lors d'une tournée dans plusieurs centres de vote à Alger ouest. Dans plusieurs centres de vote, les électeurs se comptaient sur les doigts d'une main. Quelques personnes d'un certain âge, se sont dirigées vers les urnes dès l'ouverture du centre de vote, Mohamed Taibi dans la commune de Baba Hassen. Pour certains d'entre eux, il s'agit d'un devoir à accomplir et d'une grande responsabilité, comme l'explique au Jeune Indépendant Salah, la soixantaine retraité de la CNAS. «Je vote car je suis convaincu pour la première fois que mon bulletin compte, et que ma voix ne sera pas dérobée et sera pour celui qui la mérite sans fraude, pas comme à l'époque de la Issaba», a affirmé Salah, qui considère que le vrai changement passe par les urnes. A 11h30, 129 personnes ont voté, selon un agent chargé du comptage dans ce centre de la banlieue algéroise. «Depuis l'ouverture du centre ce matin, on a enregistré 129 électeurs, qui ont accompli leur devoir électoral sur plus de 3000 inscrits», a confié cet agent préférant garder l'anonymat.

Après avoir fait son choix entre les listes électorales, Kamel, s'est dit déçu de voir les bureaux de vote presque vides, lui qui s'attendait à un engouement sans précédent pour ces élections tant importantes pour l'avenir du pays.

«Franchement je suis déçu de voir en fin de matinée que les bureaux de vote sont toujours vides. Le citoyen doit accomplir ses obligations envers son pays, et doit le soutenir surtout dans de pareilles circonstances, accentuées par plusieurs menaces de l'extérieur comme de l'intérieur», a regretté ce gérant d'entreprise, souhaitant que dans l'après-midi, une affluence plus importante des votants soit enregistrée.

Pas loin de Baba Hassen, dans la commune limitrophe de Draria, sur les hauteurs d'Alger, c'est le même constat dans le centre de vote Abdelghani-Takarli, une timide affluence des électeurs. Dans les couloirs de cette école primaire, les agents mobilisés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), pour assurer le bon déroulement du scrutin, chôment. Si on croit les dires de l'un d'entre eux, il a passé près de deux heures sans recevoir de votants dans son bureau. Pour Karima, l'une des rares électrices rencontrées dans ce centre, le changement et l'Etat de droit oblige l'implication de tout le monde à travers un engagement concret qui permettra l'édification d'une «nouvelle Algérie, dont les fondements seront basés sur la justice, la démocratie et la liberté d'expression». «Toutes les conditions sont propices pour un changement radical dans notre pays, il suffit de bien choisir et d'être conscient que l'Algérie traverse une période difficile», a indiqué la jeune enseignante, convaincue que la volonté de changement exprimée par le peuple durant les manifestations du Hirak, doit impérativement passer par les urnes.

Entrain de chercher le bureau où il devait voter dans le centre de vote Ahmed Hireche, situé à Khraicia, Abdennour, 25 ans gérant d'une salle de sport, a appelé tous les jeunes à participer dans l'effort de l'édification des nouvelles institutions à travers l'accomplissement du devoir électoral et notamment en optant pour les meilleurs candidats, qui représenteront dignement leurs électeurs.

Il convient de rappeler que le corps électoral après révision périodique des listes électorales compte 24.392.438 électeurs, tandis que le nombre de listes électorales dans les 58 wilayas, s'élève à 1 483, dont 837 listes indépendantes et 646 listes représentant 28 partis.

Mohamed Mecelti



TRÈS FAIBLE TAUX DE PARTICIPATION À TIZI OUZOU

EN DÉPIT de toutes les conditions matérielles réunies, les élections législatives ont été marquées, ce samedi 12 juin par un faible taux de participation de l'électorat au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Sur le nombre de 698.535 inscrits comme «électeurs», seuls 1705 d'entre eux ont mis le bulletin dans l'urne au cours de la matinée, soit un taux de participation de 0,24 %.
Ce décompte a été réalisé exactement à 11h00 et qui a été annoncé par Youcef Gabi, délégué de wilaya de l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE). Ce même responsable a indiqué à la presse que sur les 704 centres de vote retenus, 86 ont été fermés, et ce pour avoir subi des incidents. A la question de savoir s'il pouvait être question de leur réouverture, Youcef Gabi a indiqué au Jeune Indépedannt que «cela ne relevait pas de la compétence de l'ANIE». Le deuxième décompte établi et annoncé à 14 heures, a fait état de 3541 votants, soit un taux de 0,45%. Et par la même occasion, Youcef Gabi a affirmé qu'au niveau des communes de Yakourène et Akbil, les boîtes de vote ont fait l'objet d'un saccage. Pour sa part, *le Jeune Indépendant* a appris que même au niveau de la commune de Timizart dans la daïra de Ouaguenoun, des citoyens ont saccagé les boites de vote. *Le Jeune Indépendant* a également appris que dans certaines communes, pas le moindre bulletin n'a été mis dans l'urne, et ce pour la simple raison que pas l'ombre d'un électeur ne s'est approché du centre ou du bureau de vote. Notons enfin qu'au niveau du chef-lieu de wilaya, le calme qui a y régné est semblable à celui d'un cimetière. Toutefois, pour parer à toute éventualité, le siège de la wilaya a été renforcé par l'élément sécuritaire. Plusieurs camions de police ont effectivement stationné dans la cour de la wilaya, soit à quelques mètres seulement du siège de la délégation de wilaya de l'ANIE.
Notons enfin que le dépouillement général devait avoir lieu à 20 heures. Donc, les résultats définitifs seront annoncés dans notre édition d'aujourd'hui.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

Les Béjaouis boudent les urnes

Comme il fallait s'y attendre, un boycott massif et parfois un rejet des élections législatives anticipées ont caractérisé la journée du samedi 12 juin à Béjaïa. «Un taux de participation provisoire de 0,72 % a été enregistré», selon l'autorité nationale indépendante de l'organisation des élections législatives (Anie) reprise par la Radio Soummam.



Très peu de gens ont voté à travers la wilaya ; parfois dans un climat de tension comme c'était le cas à Amizour, Tichy et surtout d'El-Kseur. Sur un corps électoral de «561796, il y a 4017 personnes seulement qui ont exprimé leurs voix», selon toujours la même source. Il faut noter que ce sont uniquement 22 centres de vote qui ont été ouverts dans 16 communes de la wilaya de Béjaïa qui compte, faut-il le rappeler, 52 municipalités ou étaient ouverts 509 centres comptant 1705 bureaux de vote encadrés par 14 480 agents. Sur le peu de centre et bureaux de vote ont pu ouvrir dans la matinée, il ne restait qu'un (01) seul à Béjaïa vers 12h.
Les bureaux ou le suffrage a eu lieu avant son interruption sont situés dans les communes de Tifra (Hammam Silane) avec 20 votants, 04 bureaux à Béjaïa : Ibne Rochd «125 votants), Ibne Toumert (486 votants), Ibne Badis (215 votants) et El-Houria 226 électeurs. A Melbou, le seul centre basé à l'École Chahid Mebarki qui était ouvert dans la matinée a enregistré ou 04 électeurs et Souk El-Tennine, au centre Yakoubi Salah qui a fermé ses portes peu de temps après l'ouverture 25 votants ont été enregistrés.
Dans la vallée de la Soummam dont les communes d'Akbou, Tazmalt, Ath M'likèche, Ouzellaguen et Tamokra des bureaux de vote ont été regroupés en un seul bureau. Quelques dizaines de voix ont été enregistrés avant la fermeture des centres de vote parfois sous la pression populaire.
A Tazmalt des jeunes s'en sont pris à un bureau de vote et une tension a été observée comme c'était le cas, à Amizour, et El-Kseur, autres.
Des urnes ont été saccagées et des bulletins de vote ont été déchirées et jeté et éparpillées par terre. Dans plusieurs communes des centres de vote n'ont pas été ouverts pour plusieurs raisons : encadreurs, superviseurs et observateurs absents, rejet et surtout boycott des citoyens qui s'est traduit par un manque de votants. C'était le cas à Boudjellil, Aït R'zine, Chellata, Timezrit, Tizi N'berber, Ighram, Akfadou, Béni Djellil, Tinebder, Seddouk, Souk Ouffela, Chemini, M'cisna, Amalou, Bouhamza, Barbacha, Tibane, Kendira, Feraoune, Fénaïa, Taourirt Ighil, Béni Maâouche, Kherrata, Draâ El-Gaïd, Aït Smaïl, Toudja, entre autres. Une tension a été observée aussi à Tichy, Amizour et El-Kseur. A niveau de cette dernière localité la RN 26 et la RN 12 ont été coupées. Des échauffourées ont éclaté la veille et des manifestants on été arrêtés. Dans le reste des commune, c'était le calme plat selon des informations qu'on a pu recueillir.
A titre de rappel, les candidats sont en lice sur 17 listes dont 03 sont conduites par des candidats indépendants qui veulent s'adjuger les 09 fauteuils qui reviennent à la wilaya de Béjaïa sur les 407 sièges de l'assemblée populaire nationale.

N. Bensalem

Faible participation à Annaba

ANNABA avait commencé dès l'ouverture des bureaux et centres de vote ce samedi à accueillir ses premiers électeurs venus accomplir leur devoir électoral dans une atmosphère marquée par une forte abstention.
C'est sous un soleil ardent que des petits groupes de citoyens, plus ou moins âgés ont été observés devant les portails des bureaux et centres de vote de la ville à quelques minutes du lancement de cette opération électorale.
La matinée a été marquée par un début plutôt timide des électeurs qui se sont acquittés de leur devoir, sous l'œil vigilant des encadreurs et représentants des candidats en lice Ils sont quelques 450.000 électeurs dont 7 331 nouveaux inscrits qui sont attendus à travers 1490 bureaux de vote afin de choisir leurs représentants au parlement. A Annaba, ce sont 49 listes entre formations politiques et 'indépendants qui ont mené une rude bataille durant la campagne électorale qui s'est achevée dans l'indifférence quasi-totale des citoyens. Le dispositif sécuritaire a été pour la circonstance également renforcé avec la mobilisation de quelque 1000 agents de police, ceci afin de garantir le bon déroulement de ce scrutin. Dés 10h du matin, la radio locale FM Annaba avait annoncé un taux de participation de 2,09 %. A par cela, aucun fait particulier n'a été signalé durant la matinée de cette journée.
La journée matinale est choisie généralement par les personnes âgées qui, profitant du calme matinal, partent aux urnes exprimer leurs choix. Les sept sièges en lice que compte cette wilaya ont provoqué, lors de la campagne électorale, des comportements incorrects chez certains candidats contre leurs «camarades» en invitant des histoires sordides. Hormis le sabotage des panneaux publicitaires par certains, cette campagne s'est déroulée, rappelle-t-on, dans des conditions ordinaires.
Vers 13h, le taux de participation augmente pour atteindre les 8% avec plus de 10.000 votants. La commune de Seraidi a enregistré un taux de participation de 16%, le plus élevé dans la wilaya d'Annaba. Jusqu'16h, aucun taux n'a été communiqué.
Une virée dans les bureaux et centres de vote nous a permis de constater que l'affluence était faible son bon déroulement. Ammi Mohamed, un moudjahid, rencontré au niveau du centre de vote Colonel Amirouche, n'a pas hésité à rappeler sa fierté d'aller voter. Pour lui, cette journée viendra certainement s'ajouter aux victoires acquises jusque là dans le cadre de l'édification de ce pays.
Cet avis n'est cependant pas partagé par les nombreux chômeurs et autres groupes de jeunes rencontrés au boulevard Bouali Saïd. Ils étaient d'ailleurs unanimes à afficher leur manque d'intérêt vis-à-vis de cette échéance. Pour eux, accorder leurs voix à ceux qui les oublieront vite une fois élus à la députation ne passera pas cette fois ci. D'autres se sont carrément abstenus à faire de commentaires ; une façon comme une autre d'afficher leur indifférence.

Nabil Chaoui

SERVICE APRÈS-VENTE

Les opérateurs tenus d'assurer le service

Le fabricant et/ou l'importateur de biens doit assurer le service après-vente du bien mis sur le marché d'une manière à couvrir l'ensemble de son réseau de distribution, stipule le décret exécutif fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre du service après-vente des biens, publié au Journal officiel n° 45.



Le texte, qui s'applique aux biens destinés au consommateur après expiration de la période de garantie ou dans les cas où la garantie ne peut jouer, précise que «le service après-vente peut être assuré par une autre personne physique ou morale à laquelle le fabricant et/ou l'importateur font appel pour la réalisation du service après-vente».

De plus, le fabricant et/ou l'importateur doit assurer la disponibilité des pièces de rechange, au moins, pour une durée de cinq (5)ans, en cas de fin de production ou d'importation d'un bien, sauf si un texte particulier prévoit une autre durée.

Le vendeur est également tenu de mettre à la disposition du consommateur, toutes les informations nécessaires,notamment les coordonnées d'identification du prestataire du service après-vente et sur la disponibilité des pièces de rechange.

Le prestataire du service après-vente doit informer le consommateur, avant de procéder à la réparation,de l'origine de la panne, des pièces à remplacer, de la nature de l'intervention et sur les risques éventuels dus à la réparation et toute autre information nécessaire. Il doit, également, informer le consommateur qu'il peut conserver les pièces et les éléments remplacés.

Le prestataire du service délivre un devis au client si celui-ci en fait la demande et il doit l'informer au préalable, dans le cas où le devis est facturé. Le devis doit préciser les éléments essentiels du contrat de service après-vente et le décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation et produit à fournir.

Le prestataire peut proposer au client l'utilisation des pièces de rechange d'occasion qui doivent être en bon état et sûres. Il doit également mettre, en présence du client, le bien réparé à l'essai. En outre, «le bien confié au prestataire pour être réparé dont le client n'a pas demandé la récupération dans un délai d'une année décomptée, à partir de la date de récupération du bien, fixée sur le bon de dépôt, est considéré comme abandonné».

Le décret indique que les prestataires de service après-vente en activité doivent se conformer aux dispositions du présent décret dans un délai d'une (1) année, à compter de la date de sa publication au JO.

A noter que le texte concerne l'ensemble des prestations que l'intervenant doit fournir lors de la mise à la consommation du bien, à titre onéreux ou gratuit, telles que les prestations de dépannage, de réparation, de maintenance, d'installation, de contrôle technique, de transport ainsi que la fourniture des pièces de rechange.

M. B.

EAU POTABLE À ALGER

Instructions fermes pour un approvisionnent régulier

LE MINISTRE des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a donné, samedi, des instructions fermes pour assurer un approvisionnement régulier en eau potable suivant le programme établi à Alger, insistant sur l'importance de l'augmentation de la production de l'eau pour approvisionner les citoyens et éviter les coupures ou les perturbations, a indiqué un communiqué du ministère. M. Mihoubi a donné ces instructions lors d'une visite au siège de la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL) en compagnie du wali d'Alger pour déterminer les causes à l'origine des perturbations enregistrées dans la distribution de l'eau», ajoute le communiqué.

Le ministre a donné «des instructions fermes aux responsables et techniciens en charge de la production et de la distribution d'eau potable à Alger», lit-on dans le communiqué.

Lors d'une réunion au siège de la SEAAL à laquelle ont pris part des cadres et des responsables de la société, M. Mihoubi a mis l'accent sur «le suivi quotidien pour permettre à la société d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable suivant le programme établi à Alger et informer les citoyens via tous les moyens audiovisuels et réseaux sociaux».

Par la suite, M. Mihoubi s'est rendu au centre d'appels chargé de répondre aux préoccupations des citoyens, où il a donné des instructions pour «coordonner avec les responsables de la Direction générale de la SEAAL pour permettre à l'administration technique de suivre les plaintes émanant des citoyens».»Le ministre s'est rendu ensuite à la station de dessalement d'El Hamma en compagnie du ministre de l'Energie et du wali d'Alger, où des explications exhaustives leur ont été fournies par les techniciens chargés de la gestion de la station lesquels ont été instruits de veiller sur la production pour assurer un approvisionnement en eau aux citoyens et éviter les coupures ou les perturbations», selon le ministère.

Pour rappel, M. Mihoubi a mis fin, vendredi, aux fonctions des directeurs de la distribution et de la production de SEAAL et a chargé le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Alger d'assurer la gestion sous l'autorité du wali, suite aux perturbations enregistrées dans certains quartiers de la capitale, selon un communiqué du ministère.

«Suite aux perturbations enregistrées dans certains quartiers d'Alger, le ministre des Ressources en eau a mis fin aux fonctions des directeurs de la distribution et de la production de la SEAAL et a chargé le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Alger d'assurer la gestion sous l'autorité du wali d'Alger»,selon la même source.

H. B.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

93 millions de dollars par an d'économies attendues

UN MONTANT de plus de 93 millions de dollars/an doit être économisé par l'Algérie, grâce au passage à la production locale de 37 produits pharmaceutiques, en plus de l'enregistrement de 16 bio-similaires et premiers génériques, selon un bilan établi par le ministère de l'Industrie pharmaceutique. Ce document fait état de la production locale, durant la période s'étalant du 1 janvier 2021 au 31 mai de la même année, de 37 nouveaux produits pharmaceutiques, autrefois importés, ce qui représente une économie attendue sur la facture d'importation de l'ordre de 16,34 millions de dollars, par année de consommation. Cela en plus de l'enregistrement, au cours de la même période, de 16 bio-similaires et premiers génériques, ce qui permettra, selon le bilan du ministère, une baisse de la facture de l'importation des médicaments qui s'élèvera à 76,78 millions de dollars, pour une seule année de consommation. Ce sont, ainsi, 93,12 millions de dollars que l'Algérie pourra économiser pour chaque année de consommation, ce qui a été rendu possible, à la faveur de «la priorisation de l'enregistrement des médicaments génériques et des produits bio-thérapeutiques similaires» engagée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique afin de pallier aux «situations monopolistiques», est-il précisé dans ce bilan. Le ministère prévoit, dans son document, une facture globale d'importation qui ne devrait pas dépasser 1,2 milliards d'euros, ce qui représentera une économie prévisionnelle de 800 millions d'euros sur l'ensemble de l'actuel exercice.»

H. B.

CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE

La contrepartie financière applicable aux prestataires fixée par décret

UN DÉCRET exécutif fixant le montant de la contrepartie financière applicable aux prestataires de services de certification électronique à une partie, fixe d'un montant de 100.000 DA, et une partie variable annuelle calculée selon le nombre d'années d'activité, a été publié au journal officiel (JO) n 45. Il s'agit du décret exécutif n 21-248 signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en date du 3 juin 2021 et fixant le montant de la contrepartie financière applicable au prestataire de services de certification électronique et qui vient en application des dispositions de l'article 40 de la de février 2015. Le texte fixe la contrepartie financière applicable au prestataire de services de certification électronique, à une partie fixe d'un montant de cent mille dinars (100.000 DA) hors taxe, payable dès la délivrance de l'autorisation de prestation de services de certification électronique. A ce montant, s'ajoute une partie variable annuelle, calculée par l'autorité économique de certification électronique, sur la base des documents comptables transmis par les prestataires de services de certification électronique.»Cette partie variable annuelle représente deux pour cent (2 %) hors taxes sur le chiffre d'affaires, réalisé par le prestataire au titre des services offerts dans le cadre de l'activité de certification électronique pour les deux (2) premières années d'activité.

T. R.»

SELON UN DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION ERRAKIM

Les enluminures réalisées au niveau de Djamaâ El-Djazaïr sont à "100% algériennes"

L'association Errakim de Médéa, dédiée à la promotion de l'artisanat et des arts plastiques, a réalisé pas moins de six Km de calligraphie arabe au niveau de Djamaa El-Djazair (la grande mosquée d'Alger), ce qui constitue un record dans cette discipline à travers les lieux cultuels de par le monde, a-t-on appris auprès de cette association.

«Avec six km de calligraphie arabe réalisés au niveau de Djamaâ El-Djazaïr, nous avons réussi à battre un record jamais enregistré dans aucune mosquée dans le monde", a indiqué, Kara Bernou Abderazzak, un des membres de l'association chargé des travaux d'ornement et d'enluminure à la grande mosquée d'Alger, en marge de la participation de cette association au Salon national des arts plastiques "Baya Mahieddine", organisé cette semaine à Blida.

Ce travail méticuleux a été réalisé par quatre calligraphes algériens relevant de l'association Errakim, "en un temps record: pas plus d'une année, au lieu des deux ans initialement programmés pour cette tâche", a expliqué Kara, membre de l'association qui a été chargée des travaux d'ornement et d'enluminure de Djamaa El Djazair. Les enluminures réalisées au niveau de Djamaâ El-Djazaïr sont à "100% algériennes", a-t-il assuré, en outre, soulignant l'opportunité offerte, au titre de ce travail, à des calligraphes de l'Est et de l'Ouest du pays, pour "apposer leur propre touche" avec un encadrement assuré par l'association. Il a totalement réfuté les rumeurs prétendant que ces œuvres "sont l'œuvre de mains étrangères". L'artiste a, aussi, déploré l'absence "de publicité pour faire la promotion" de cette œuvre artistique, qui a "conféré une grande beauté et apporté une touche esthétique certaine à la grande mosquée d'Alger, à nulle autre pareille", notamment grâce au "mariage harmonieux de la calligraphie Koufi, avec le thuluth (ou soulouci), et l'enluminure".

M. Kara Bernou a notamment cité les belles bandes de calligraphie Koufi ornant l'extérieur de la mosquée, son hall et la salle de prière, outre les grands tableaux sculptés dans la pierre calcaire à l'extérieur de la mosquée, et dans le marbre pour l'intérieur, au moment où d'autres sont sculptés dans le bois et le plâtre.

Les modèles de ces sculptures calligraphiques ont été faits à la main avant leur numérisation tandis que les sculptures sur marbre ont été réalisées en Chine, et celles sur pierre calcaire en Italie.

Toujours selon les explications fournies par M. Kara Bernou, ces calligraphies représentent des Hadiths, des poèmes et des proverbes, mais surtout des versets du Saint Coran, dont l'emplacement a été minutieusement réfléchi, conformément aux instructions de la commission du ministère des affaires religieuses et des Wakfs. A titre indicatif les versets et hadiths relatifs à la propreté et à la pureté sont placés dans la salle des ablutions, au moment où ceux liés à la prière sont placés à l'intérieur de la mosquée.

La calligraphie Koufi réalisée à l'extérieur de la mosquée, se taille la part du lion de cette œuvre artistique, eu égard à l'étendue de l'espace qui lui a été réservé, tandis que le style "Thuluth" est concentré au niveau des salles de prières et du périmètre de la mosquée, reflétant la majesté des lieux et la piété. L'association Errakim, une action permanente pour préserver la calligraphie arabe L'association Errakim confère une grande importance à la calligraphie arabe, à travers sa participation à de nombreuses manifestations nationales et étrangères, a fait savoir M. Kara Bernou.

Il a fait part de sa participation, en compagnie des calligraphes Bentorkia Amine et Doukh Abdelghani, à de nombreux festivals internationaux, en Inde, Turquie, Egypte, Arabie saoudite, Jordanie, et Emirats arabes unis, où leurs œuvres, tant collectives qu'individuelles, ont été récompensées par les premières places du podium, s'est-il félicité.

Cette association œuvre, également, en vue de valoriser davantage cet art, à travers l'organisation, chaque année, d'ateliers nationaux réunissant des calligraphes de tout le pays, et même de pays arabes et musulmans.

"Ce travail constant de notre association a apporté ses fruits, puisque de nombreux débutants dans cet art ont réussi (grâce à elle) à devenir des professionnels en la matière, dont le travail est reconnu dans de nombreux événements et festivals mondiaux". Des ateliers pour enfants sont, également, animés annuellement, par l'association à travers différentes wilayas du pays, en vue d'ancrer l'amour de cet art chez les générations futures, et assurer sa pérennité.

L'association Errakim a exploité l'opportunité du Salon national des arts plastiques dédié à la mémoire de Baya Mahieddine, pour se faire connaître et faire la promotion de ses activités. Des ateliers ont été animés, à l'occasion, au profit des enfants, au niveau du hall du centre de loisirs scientifiques de Beb Dzair, abritant cette manifestation.

AFIN DE PROCÉDER À SA CLASSIFICATION AU PATRIMOINE UNIVERSEL

Vers la création du Parc culturel des Aurès

La ministre de la Culture et des arts, Malika Bendouda a présenté, jeudi lors de la réunion du Gouvernement présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, un exposé sur deux projets de décrets exécutifs relatifs à la création du Parc culturel des Aurès et de son Office, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Le 1er projet concerne la création du Parc culturel des Aurès et sa délimitation. Ce parc est un espace authentique unique en son genre, de par la richesse de son patrimoine culturel qui remonte à la Préhistoire. Le 2ème projet porte sur la création, l'organisation et le fonctionnement de l'Office du Parc culturel des Aurès. Cet Office est chargé, entre autres missions, de la protection, de la préservation et de la valorisation du patrimoine cultuel se trouvant dans le périmètre du Parc culturel, notamment en ce qui concerne l'élaboration du schéma général de l'aménagement du Parc. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la préparation d'une cartographie des parcs nationaux pour la protection du patrimoine culturel, végétal et historique. Le Gouvernement est en passe de préparer le dossier de classification des parcs sur la liste du patrimoine universel de l'UNESCO. Lors de cette réunion, il a été procédé à l'examen et au débat de projets de décrets exécutifs et d'exposés concernant les secteurs suivants: l'Intérieur, les Collectivités locales et l'Aménagement du territoire, les Finances, l'Energie et les Mines, la Culture et les Arts, le Commerce, Le Tourisme et l'Artisanat, l'Environnement et l'Industrie pharmaceutique.

LE FILM « DJAMILA » DE YOUSSEF CHAHINE OUVRIRA LE BAL

L'Institut Cervantès d'Alger et Oran accueille «Les nuits cinématographiques égyptiennes»

L'ambassade d'Egypte à Alger lance à partir d'aujourd'hui dimanche 13 juin en collaboration avec l'ambassade d'Espagne en Algérie et les Institutes Cervantès d'Alger et d'Oran, une série de projections de films égyptiens. Au menu, des œuvres cinématographiques tirées des années 1950 mais aussi des productions récentes, annonce la représentation diplomatique du pays des pharaons dans un communiqué diffusé ce week-end. Les villes d'Alger et Oran ont été sélectionnées apprend-on par ailleurs pour accueillir l'activité qui élira domicile au niveau des salles de projection des instituts Cervantès des deux villes. Le coup d'envoi de la manifestation Intitulés les « nuits cinématographiques et artistiques égyptiennes », sera donné aujourd'hui 13 juin à 18 heures à l'institut Cervantès de la capitale avec la projection du film « Djamila l'Algérienne » du défunt réalisateur Youssef Chahine. Le long métrage historique l'un des premiers ayant traité la cause algérienne a été produit en 1958. Le film-portrait raconte le combat et le vécu de l'héroïne de la révolution algérienne, Djamila Bouhired. Le rôle principal a été interprété par l'actrice égyptienne Magda Essabahi, morte en janvier 2020 à l'âge de 88 ans. Son interprétation du rôle de la moudjahid l'avait hissé au cime de la gloire. Les organisateurs soulignent que ce choix est lié à l'approche des festivités marquant la célébration du 59ème anniversaire de la fête de l'indépendance, le 5 juillet prochain.

La projection sera rehaussée par la présence de l'ambassadeur d'Egypte en Algérie M. Aymen Mechrefa et l'ambassadeur d'Espagne en Algérie M. Fernando Moran Calvo-Sotelo. Toutefois, les organisateurs ne précisent pas si la moudjahida Djamila Bouhired a été conviée à y prendre part. Bouhired, âgée aujourd'hui de 87 ans, vient de se rétablir de la covid-19. Contaminée, Bouhired avait été sitôt prise en charge dès l'apparition des premiers symptômes avaient tenu à préciser les autorités sanitaires au début du mois de mai dernier. D'autres projections suivront tout au long du mois en cours, annoncent les organisateurs. Ainsi, « Djaana el bayen etali » une production de 2001 avec le comédiens Mohamed Henidi et Hanane Turk sera diffusé le 19 juin, et « el fil el azrek » (L'éléphant bleu) produit en 2014 avec comme acteur principal Karim Abdelaziz est prévu le 26 du mois. L'institut Cervantès d'Oran diffusera les 14-15 et 16 les trois films respectivement « Djaana el bayen etali, Djamila » et « « el fil el azrek ».

Amine B.

PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Les films "Abou Leila" et "En attendant les hirondelles" en salle le 24 juin

LA SORTIE en salles des longs-métrages, "Abou Leila" de Amine Sidi-Boumediene et "En attendant les hirondelles" de Karim Moussaoui est prévue à partir du 24 juin, annonce le Centre algérien du développement du cinéma (CADC), dans un communiqué.

La distribution de ces deux longs métrages est prévue dans les villes, d'Alger, Bejaia, Oran, Tlemcen, Annaba, Bechar, Constantine, Tizi-Ouzou, Sidi Bel Abbès, Souk Ahras, Laghouat, Batna, Saida, Mostaganem, Adrar et Biskra.

D'une durée de 135 mn, "Abou Leila" raconte l'histoire de deux amis qui traversent le désert, à la recherche d'Abou Leila, un dangereux terroriste. La poursuite semble absurde, le Sahara n'ayant pas encore été touché par la vague d'attentats.

Réalisé en 2020 par Amine Sidi Boumediène sur un scénario de sa plume, "Abou Leila", a été primé en Espagne et en Tunisie, entre autres. Les acteurs Slimane Benouari et Lyès Salem se partagent l'affiche de cette œuvre.

D'un autre côté, "En attendant les hirondelles" traite de l'Algérie contemporaine, à travers une dualité temporelle judicieuse, où le passé de trois personnages, aux vies bousculées et pleines de remous, remonte au présent.

Ce film réalisé en 2018 par Karim Moussaoui sur un scénario qu'il a coécrit avec Maud Ameline, scénariste française, compte dans son casting les regrettés, Mohamed Djouhri et la grande Sonia Mekkiou, Mehdi Ramdani, Hania Amar, Hassen Kechach, Nadia Kaci, ou encore Samir El Hakim.

L'ACTRICE A ÉTÉ VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE EN MAI

Le Premier ministre reçoit Bahia Rachedi

LE PREMIER ministre, Abdelaziz Djerad a adressé, dans un tweet, ses salutations les plus distinguées à toute la famille de l'Art et de la Comédie en Algérie, à l'occasion de l'audience qu'il a accordée, jeudi, à la grande comédienne Bahia Rachedi.

A cette occasion, le Premier ministre lui a exprimé son soutien et sa solidarité, après le cambriolage de sa maison.

La célèbre actrice algérienne avait en effet déclaré à la mi-mai aux médias avoir été victime d'un cambriolage et avoir reçu des menaces écrites sur les murs de sa maison.

Son appartement a été cambriolé le 16 mai, les malfaiteurs auraient réussi à s'introduire dans son domicile où ils auraient procédé à une fouille méthodique avant de s'emparer d'une importante somme d'argent, de montres et de bijoux.

Les cambrioleurs sont également repartis avec les trophées et les médailles d'honneur. L'artiste ne se trouvait pas à son domicile au moment des faits.

La comédienne de 71 ans, tête d'affiche de film «Achour 10» avait alors annoncé avoir déposé plainte.

MALI

L'ONU préconise des mesures concrètes pour sortir de l'impasse

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres s'est dit préoccupé par les récents évènements au Mali ainsi que par les retards observés dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, appelant les parties maliennes à prendre des mesures concrètes pour sortir de l'impasse.



«Je suis profondément préoccupé par les événements qui se sont produits tout récemment à Bamako et en particulier par la démission forcée du Président et du Premier Ministre du Gouvernement civil de transition. Cette spirale de changements de gouvernement anticonstitutionnels doit cesser", a souligné le SG de l'ONU dans un son rapport sur la situation au Mali.

Le chef de l'ONU a appelé les responsables militaires à "privilégier les intérêts et les besoins des Maliens et restaurer un gouvernement de transition dirigé par des civils et de reprendre la mise en œuvre de la feuille de route pour la transition".

Se déclarant "préoccupé" par les retards prolongés dans la mise en œuvre des principales dispositions de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, le chef de l'ONU a estimé, toutefois, "encourageante" la réunion du Comité de suivi de l'Accord à Kayes en mars dernier, lors de laquelle les parties signataires ont réaffirmé les engagements pris.

Cependant, a-t-il ajouté, "des mesures concrètes doivent être prises d'urgence pour sortir de l'impasse et procéder au déploiement et à la mise en place opérationnelle des unités de l'armée reconstituée", demandant à tous les signataires de l'accord de redoubler d'efforts afin qu'ils règlent ensemble les questions en suspens concernant le redéploiement des autorités publiques et le développement socioéconomique dans le nord du pays.

Il a appelé les parties maliennes à agir avec "diligence" pour prévenir de nouveaux retards dans la mise en œuvre de l'accord de paix.

Selon le rapport, toutes les parties prenantes maliennes conviennent que l'accord d'Alger doit être mis en œuvre rapidement et dans son intégralité et les parties signataires ont réaffirmé qu'elles étaient déterminées à ne pas décevoir les attentes, indiquant qu'une véritable mobilisation en faveur de la réconciliation nationale s'impose.

Dans son rapport qui sera présenté lundi au Conseil de sécurité, M. Guterres a alerté sur le rythme de propagation "alarmant" de l'insécurité et l'extrémisme violent dans le pays, soulignant, à ce titre, l'importance de maintenir l'appui indéfectible et la bonne volonté des partenaires régionaux et internationaux dans le cadre de mesures concrètes et inclusives prises à la suite d'un compromis politique, pour un "Mali pacifique, stable et prospère".

Il a également invité les autorités nationales à redoubler d'efforts pour renforcer les services publics essentiels dans les zones touchées par les violences, notamment en matière de sécurité, de justice et d'éducation, déplorant l'absence d'une stratégie solide et cohérente du Gouvernement de transition et d'une présence plus forte de l'Etat.

Evoquant une situation humanitaire "désastreuse", M. Guterres a saisi le gouvernement de transition pour enquêter sur les violations des droits, demandant, par la même, les partenaires multilatéraux et bilatéraux de continuer d'apporter un soutien matériel et financier vital pour alléger les souffrances des populations vulnérables.

"Les droits humains et la lutte contre l'impunité doivent rester une priorité au cours de la transition politique", a-t-il indiqué.

Concernant la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unions pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), M. Guterres a recommandé que son mandat soit prorogé d'un an, jusqu'au 30 juin 2022, estimant qu'elle continue avec les organisations internationales et régionales d'être considérées comme des acteurs indispensables pour aider les parties prenantes maliennes à désamorcer et surmonter les obstacles liés à la transition politique en cours.

-FORMATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le nouveau président de transition au Mali, le colonel AssimiGoïta, a nommé vendredi, sur proposition du premier ministre, ChoguelKokalaMaïga les nouveaux membres du gouvernement.

Selon un décret présidentiel, rendu public vendredi, le Colonel Sadio Camara a été nommé ministre de la Défense et des anciens combattants, alors que Mahamadou Kassogue a pris le portefeuille de la Justice et des droits de l'homme, garde des sceaux, a indiqué à la télévision nationale le secrétaire de la présidence, Ali Coulibaly. Dans cette liste comprenant 25 portefeuilles ministériels et trois ministres délégués, figurent, également, le nom d'Ibrahim IkassaMaïga, éminent membre du Mouvement du 5-Juin/Rassemblement des forces patriotiques (M5/RFP), qui fait son entrée en tant que ministre de la refondation de l'Etat, chargé des relations avec les institutions dans ce gouvernement annoncé comme étant "d'ouverture" et "inclusif" par le Premier ministre ChoguelKokallaMaïga.

M. Maïga, qui fait partie du Comité stratégique du M5-RFP, est également membre du bureau politique de l'URD, parti de l'ancien principal opposant décédé en décembre dernier, Soumaïla Cissé.

Le ministre Abdoulaye Diop, qui faisait partie du gouvernement sous le président Ibrahim Boubacar Keïta a, quant à lui retrouvé son poste aux Affaires étrangères. De son côté, le Colonel-major Ismael-Wague garde son poste de ministre de la Réconciliation, de la paix et de la cohésion nationale, chargé de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale.

R. I.

ONU

L'Iran paie ses dettes et récupère son droit de vote

L'IRAN a versé quelque 16,2 millions de dollars à l'ONU, lui permettant de récupérer son droit de vote et de participer vendredi à la sélection à l'Assemblée générale de cinq nouveaux membres pour le Conseil de sécurité pour 2022-2023, ont indiqué des médias citant des sources diplomatiques.

"Après plus de six mois de travail" sur le blocage du versement de fonds iraniens à l'ONU pour s'acquitter de ses obligations, l'Organisation "a reçu les fonds" permettant à l'Iran de récupérer son droit de vote à l'Assemblée générale de l'ONU suspendu depuis janvier, a annoncé sur son compte Twitter l'ambassadeur iranien auprès de l'Organisation, Majid TakhtRavanchi.

"Les sanctions américaines illégales n'ont pas seulement privé notre peuple demédicaments, elles ont également empêché l'Iran de payer ses arriérés à l'ONU", a ajouté le diplomate. "Toutes les sanctions inhumaines doivent être levées maintenant", a-t-il réclamé. La récupération de son droit de vote a permis vendredi à l'Iran de voter à l'Assemblée générale lors de l'élection de cinq nouveaux membres non permanents au Conseil de sécurité. Emirats Arabes Unis, Brésil, Albanie, Gabon et Ghana étaient candidats aux cinq postes à pourvoir.Début juin, l'Iran avait à nouveau dénoncé la privation de son droit de

vote, suspendu en raison de son impossibilité à payer ses arriérés à l'ONU en raison, selon Téhéran, des sanctions économiques américaines décidées par l'ex-président Donald Trump.

La République islamique a vu son droit de vote suspendu en janvier en vertu de l'article 19 de la Charte des Nations unies prévoyant une telle privation temporaire pour tout pays dont le montant des arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées.

Téhéran devait régler un minimum de 16,2 millions de dollars pour sortir de la procédure de suspension de vote. L'Iran avait la possibilité en début d'année de demander une exemption dans le cadre de cette procédure, possible si le pays en question justifie de son impossibilité à régler ses dettes en raison d'évènements extérieurs indépendants de sa volonté. Téhéran avait cependant choisi de ne pas y avoir recours. Le rétablissement de sanctions économiques américaines contre l'Iran est la conséquence de la décision de M. Trump de dénoncer unilatéralement en 2018 l'accord international sur le nucléaire iranien, conclu trois ans plus tôt à Vienne et validé par la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Des négociations sont en cours dans la capitale autrichienne sur une levée des sanctions imposées par Washington contre Téhéran depuis 2018 en échange du retour de Téhéran au respect plein et entier de l'accord. **R. I.**

G7

Un plan de bataille en vue pour prévenir les futures pandémies

Gérer la pandémie actuelle, et éviter les suivantes. Les dirigeants du G7 comptent effectuer un progrès « historique » ce samedi avec l'adoption d'un plan de bataille contre les futures pandémies. En sommet jusqu'à dimanche dans le sud-ouest de l'Angleterre, les chefs d'Etat et de gouvernement d'Allemagne, de France, d'Italie, du Royaume-Uni, du Canada, du Japon et des Etats-Unis ont jusqu'à présent affiché leur entente à la faveur de la traditionnelle photo de famille vendredi, et d'une réception autour de la reine Elizabeth II.

Avant de poursuivre les échanges samedi soir autour d'un barbecue et de guimauves grillées sur la plage, ils sont entrés dans le vif du sujet en discutant des moyens pour le G7 de fourbir ses armes face à la crise sanitaire. Après les promesses sur les dons de vaccins aux pays pauvres, les dirigeants veulent trouver les moyens d'éviter qu'une telle catastrophe mondiale ne se reproduise.

Boris Johnson a présenté sur Twitter comme un « moment historique » la « déclaration de Carbis Bay » proposée par le G7 afin de prévenir de futures pandémies. « Avec cet accord, les principales démocraties dans le monde vont s'engager à empêcher une pandémie mondiale de se produire une nouvelle fois, pour que les ravages causés par le Covid-19 ne se répètent jamais », a-t-il déclaré.

Le document comprend une série d'engagements. Il s'agira de réduire le délai pour développer des vaccins, des traitements et des diagnostics, avec l'espoir que le monde soit prêt en moins de 100 jours pour faire face à une maladie soudaine. L'autre volet portera sur un renforcement de la surveillance sanitaire, et la mise en place d'une réforme de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) afin qu'elle soit plus puissante. Un objectif ardu sans la Chine, qui apprécie peu le G7, qu'elle a qualifié de « clique » formée par Washington.

Cette déclaration ne tranche pas la question de la suspension des brevets sur les vaccins. Les Etats-Unis et la France sont pour, mais l'Allemagne s'y oppose. Pour Oxfam, le G7 est trop tendre avec l'industrie pharmaceutique. « Cette déclaration ne résout pas les problèmes fondamentaux qui empêchent les vaccins d'être accessibles à la majorité de l'humanité », quitte à renoncer à la propriété privée sur les brevets, selon l'ONG.

Mais il n'y a pas que la santé : diplomatie, questions économiques… les séances de travail du G7 vont s'enchaîner à un rythme soutenu samedi. La Chine et la Russie doivent être au centre des échanges prévus sur les questions de politique étrangère, alors que les dirigeants du G7 ont déjà prévenu qu'ils entendaient affirmer leurs « valeurs » de démocraties libérales.

L'administration américaine assure toutefois ne pas vouloir braquer les projecteurs sur la Chine. « Il ne s'agit pas de pousser les pays à choisir entre les Etats-Unis et la Chine. Il s'agit de proposer une autre



vision et une autre approche », a déclaré un haut responsable américain. Selon ce dernier, les Etats-Unis annonceront dans la journée une nouvelle initiative mondiale dans les infrastructures, à coups de centaines de milliards de dollars en faveur des pays pauvres ou émergents.

Ce plan, qui s'adressera surtout à l'Afrique et à l'Asie, est censé contrer l'initiative de la Chine des « Nouvelles routes de la Soie » visant à financer des grands projets à l'étranger pour accroître son influence.

Ce premier sommet en personne depuis près de deux ans donne aussi l'occasion d'avancer en privé sur les sujets qui fâchent. Boris Johnson, dont c'est le premier sommet depuis la sortie du marché unique européen le 1er janvier dernier, enchaîne au début de la journée les tête-à-tête avec Emmanuel Macron, la chancelière allemande Angela Merkel et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

Au menu, les tentatives de Londres d'assouplir les dispositions post-Brexit sur l'Irlande du Nord, qui perturbent les approvisionnements et irritent les unionistes, au point d'indisposer Bruxelles qui menace de représailles commerciales. Le gouvernement britannique répète, lui, à l'envi qu'il n'acceptera jamais de remettre en cause l'unité du Royaume-Uni. Face à Boris Johnson, Emmanuel Macron s'est dit prêt à une relance des relations franco-britanniques mais a « souligné que ce réengagement imposait que les Britanniques respectent la parole donnée aux Européens et le cadre défini par les accords Brexit », a indiqué l'Elysée après une rencontre entre les deux dirigeants en marge du sommet du G7.

R. I.

VACCINATION

L'accès aux vaccins anti-Covid doit être garanti «dans le monde entier»

La directrice de l'Agence européenne du médicament (EMA) a appelé vendredi à ce que « le monde entier » ait accès aux vaccins anti-Covid, alors qu'est attendue une promesse des grandes puissances du G7 de fournir un milliard de doses aux plus démunis.

Emer Cooke a également assuré lors d'un entretien à l'AFP que régulateur européen reste confiant en ce qui concerne l'efficacité des vaccins face aux variants du Covid-19 en circulation, tout en notant que la situation pouvait « évoluer rapidement».

Les dirigeants du G7 devraient formaliser lors de leur sommet de Carbis Bay, en Angleterre, une promesse de fournir un milliard de doses aux plus démunis, un geste jugé encourageant mais insuffisant pour plusieurs ONG vendredi.

« Cela ne relève pas de la compétence de l'EMA, je ne peux donc parler que d'un point de vue personnel, et je pense vraiment que nous devons garantir la disponibilité et l'accès [des vaccins] dans le monde entier, et pas seulement dans les pays qui ont les moyens de les payer », a déclaré Emer Cooke. Après un démarrage difficile, la campagne de vaccination a finalement décollé dans l'UE, entre autres grâce à l'autorisation depuis décembre par le régulateur des vaccins Pfizer/BioNTech, Moderna, AstraZeneca et Johnson & Johnson. « Je pensais que nous serions bien plus loin que là où nous sommes aujourd'hui. Le fait que nous ayons quatre vaccins alors que la pandémie a été déclarée il y a 15 mois est exceptionnel », s'est félicitée l'Irlandaise, arrivée à la tête de l'EMA en novembre 2020, lorsque l'UE était dans l'attente de l'autorisation des vaccins. L'émergence de variants est aujourd'hui à l'origine de nombreuses inquiétudes, particulièrement en ce qui concerne le variant Delta, identifié pour la première en Inde. « Jusqu'à présent, nous sommes convaincus que les vaccins restent efficaces contre les variants en circulation, mais la situation peut évoluer très vite », a noté Mme Cooke.

Elle a assuré que l'EMA collaborait avec des fabricants des vaccins pour s'assurer que les sérums restent efficaces face aux variants.

R. I.

ESPAGNE

Ione Belarra en lice pour remplacer Pablo Iglesias

PROCHE de l'ancien leader de Podemos, cette ministre de 33 ans devrait a priori être désignée cheffe du parti ce dimanche, à l'issue d'un vote des militants.

Ione Belarra va prochainement remplacer Pablo Iglesias à la tête de Podemos. Membre de la coalition au pouvoir, le parti espagnol de gauche radicale doit désigner, ce dimanche 13 juin, la successeure du chef actuel, qui a dirigé la formation politique depuis sa création en 2014. Ministre de 33 ans chargée des Affaires sociales, cette proche d'Iglesias aura la main sur ce parti héritier du mouvement anti-austérité des Indignés. Pour autant, elle ne sera pas sa candidate aux prochaines élections législatives prévues au plus tard en janvier 2024. Un rôle qu'Iglesias a décidé de confier à la ministre du Travail, Yolanda Diaz. Depuis dimanche et jusqu'à ce samedi, les militants de Podemos sont appelés à désigner leur nouveau numéro un alors qu'Iglesias a annoncé son retrait de la vie politique le 4 mai. Cette décision fait suite à son échec cuisant lors des régionales à Madrid, remportées par la droite. Le résultat de ce vote sera dévoilé en tout début d'après-midi, ce dimanche, lors d'un congrès du parti à Alcorcon, une banlieue populaire de Madrid. Souhaitant prouver qu'il a pris du recul par rapport au parti, Iglesias ne sera pas présent à ce congrès.

Cela étant, le suspense est inexistant, Ione Belarra se présentant face à deux inconnus. Membre du premier cercle de Pablo Iglesias, elle a hérité de son portefeuille ministériel quand celui-ci a quitté le gouvernement en mars pour se présenter aux régionales à Madrid. Elle a par ailleurs pour numéro deux sur sa liste la compagne de l'ex-professeur de sciences politiques la ministre de l'Égalité Irene Montero. « C'est une désignation. […] Elle a reçu l'onction d'Iglesias », explique Paloma Roman, professeure de sciences politiques à l'université Complutense de Madrid, celle-là même où enseignait Pablo Iglesias.

Connu pour sa queue-de-cheval jusqu'à ce qu'il se fasse couper les cheveux après son retrait de la vie politique, Pablo Iglesias a été le seul chef qu'ait connu Podemos depuis sa fondation en 2014. Son règne sans partage à la tête de la formation a entraîné des frictions et le départ de plusieurs fondateurs de la formation comme son ancien bras droit et ami Iñigo Errejon, qui a depuis créé Mas Pais, une formation rivale à gauche.

Pour tenter de faire taire les critiques, Ione Belarra a promis « une étape beaucoup plus collégiale » au sein du parti. Mais pour le sociologue et historien Emmanuel Rodriguez, spécialiste des mouvements sociaux et des Indignés, il sera « très compliqué » de mener une « refondation » pour Ione Belarra alors que la formation reste « totalement conditionnée par les besoins de l'ancienne direction ».

TRIATHLON/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE -2021 :

Médaille de bronze pour l'Algérienne Mebarki qui se qualifie pour le Mondial

L'ALGÉRIENNE Kahina Mebarki a décroché vendredi, la médaille de bronze, au championnat d'Afrique de triathlon disputé à Charm-Sheikh (Egypte), se qualifiant ainsi pour le Mondial de la discipline prévu au mois d'août prochain au Canada. Cette compétition programmée à Charm-Sheikh, du 11 au 13 juin, a concerné une course de natation en eaux libres sur la distance olympique (1.500m), suivie d'une course cycliste (40 kms) et conclue par une course à pied de 10 kms. La représentante algérienne a pris la 3e place avec un temps de 2 h 27 min 19 sec, derrière la Sud-Africaine Simone Ackerman (2h 16 min 09 sec) sacrée du titre devant sa compatriote médaillée d'argent, Gillian Sanders (2 h 16 min 57 sec).Cette performance permet donc à Mebarki (33 ans) de prendre part au Mondial-2021 qu'organise le Canada du 17 au 22 août prochain). Outre sa médaille de bronze africaine, Mebarki a décroché également la médaille d'argent en Coupe arabe, une compétition disputée simultanément avec la compétition continentale, en prenant en considération le même chrono. L'athlète algérienne qui réside en Hollande a rejoint l'Egypte avec ses propres moyens, en raison de l'absence de la sélection algérienne de triathlon au rendez-vous égyptien, pour manque de moyens financiers de la Fédération algérienne de la discipline, et la perturbation de vols entre l'Algérie et l'Egypte, en raison du Covid-19», comme l'a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. Il y'a lieu de souligner l'élection de l'Algérienne Chouiter Feriel, au sein du Bureau exécutif de la Confédération africaine de triathlon, lors des travaux du Congrès électif de l'instance continentale, tenu jeudi à Sharm El Sheikh. Pour rappel, Chouiter Feriel, vice-présidente de la Fédération algérienne de triathlon, a été élue le 8 juin dernier, comme membre (Représentant féminin) au sein du Bureau exécutif du COA.

UNION ARABE DE TRIATHLON: L'ALGÉRIENNE FERIEL CHOUITER ÉLUE PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE

L'ALGÉRIENNE Feriel Chouiter a été élue première vice-présidente de l'Union arabe de triathlon, lors des travaux de l'Assemblée générale de l'instance arabe organisés vendredi au Caire, a appris l'APS auprès du Secrétaire général de la Fédération algérienne de triathlon (FATri). Les travaux de l'Assemblée générale de l'Union arabe de triathlon se sont tenus en marge du Championnat d'Afrique de triathlon-2021, disputé à Charm El Cheikh (Egypte) du 11 au 13 juin, ayant été sanctionnés par l'élection de l'Egyptien Ahmed Nacer président pour un nouveau mandat. Jeudi, l'Algérienne Feriel Chouiter, qui occupe également le poste de vice-présidente de la FATri, a été élue membre au Bureau exécutif de la Confédération africaine de triathlon. Le 08 juin en cours, Feriel Chouiter avait été élue membre représentant l'élément féminin au Bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA).

KARATÉ / TOURNOI DE PARIS (QUALIFICATION)

Deux Algériens éliminés aux premiers tours

Les athlètes algériens de karaté, Sami Tas et Widad Draou ont été éliminés, jeudi à Paris en France, au premier tour de l'épreuve de kumité, lors de l'Open de Paris (11-13 juin), alors que Kamilia Hadj Saïd, championne d'Afrique en juillet 2020, n'a pas pu passer au second tour en kata, lors de la 1re journée du rendez-vous mondial, dernière étape qualificative aux Jeux olympiques de Tokyo.

Dans l'épreuve du Kata, Kamilia Hadj Saïd, engagée dans la poule 1, a terminé le 1er tour en 7e position sur ses 11 concurrentes, avec un total à 21.68 pts, se classant ainsi 29e au classement général. Ses compatriotes de l'épreuve du kumité, Sami Tas et Widad Draou n'ont pu, dans leurs catégories, passer au second tour. Après un 1er tour à blanc, Sami Tas (-67kg), s'est fait battre au combat suivant par l'Ukraine Pak Hnat (0-3), alors que le chemin de Widad Draou (-55kg) s'est arrêté au premier, après sa défaite face à Jennifer Warling (Luxembourg) sur le score de (5-1). Huit (08) athlètes représentent le karaté algérien à l'Open deParis, avec l'objectif d'améliorer leur classement olympique, pour surtout Lamia Matoub (+61kg) et Hocine Daïkhi (-75kg), en vue d'une possible qualification au rendez-vous olympique de Tokyo. Le tirage au sort des épreuves du Kumité et kata a révélé le programme des athlètes algériens, à commencer par Hocine Daïkhi (exempté du 1er tour) et qui affronte, au second tour, le Chypriote Stylianou Mathaios.



En cas de qualification, l'Algérien enchainera contre le vainqueur du match opposant le Bulgare Petrov Roberto au Kazakh, Daniyar Yuldashev.De son côté, Lamya Matoub, engagée dans la 4e poule, en découdra avec Rodriguez Ogando Pamela (R.Dominicaine) au premier tour des +61kg. En cas de succès, Matoub rencontrera la gagnante du match Keinanen Titta (Finlande) et Harvey Amelia Jayne (Angleterre).Dans la catégorie des -75kg, Yanis Lardjane (exempté 1er tour), affrontera le Slovène, Gaal Jaka et aura l'occasion, en cas de victoire, de jouer le vainqueur du combat Bashar Alnajjar (Jordanie)/Remigijus Jurgilaitis (Lituanie).Chez les dames, Chaîma Midi (-61kg), débutera au 1er tour, contre la Greque, Vasiliki Panetsidou et en cas de passage au second tour, elle affrontera la gagnante entre De Lima Stephani (Brésil) et Kauppi Monica (Finlande), alors qu'en kata garçons, Abdelhakim Haoua a été tiré dans le groupe 3 des huit en lice et composé chacun de 8 athlètes. Plus de 800 athlètes sont en lice pour décrocher les 24 billets (les 3 meilleurs des huit catégories) qualificatifs aux JO de Tokyo.Il est à rappeler qu'à cause du quota octroyé par le Comité international olympique (CIO) pour le karaté au rendez-vous nippon, la Fédération internationale a été contrainte de jumeler les cinq catégories de poids adoptées pour chaque sexe, lors des Mondiaux et autres tournois, en trois seulement. Un jumelage qui, apparemment, a été désavantageux à des athlètes pour arracher une place au rendez-vous nippon. Les catégories arrêtées pour l'Open de Paris sont les mêmes que celles des Jeux olympiques de Tokyo, à savoir -55 kg, -61 kg, +61 kg, en plus du kata (pour les catégories olympiques individuelles féminines), et -67 kg, -75 kg, +75 kg, en plus du kata (pour les catégories olympiques individuelles masculines).

Kumité:
-75kg:
Yanis Lardjane (exempté 1er tour)
2e tour : Lardjane (Alg) - Gaal Jaka (Slovénie)
-75 kg:
Hocine Daïkhi (Alg) (1er tour exempt)
2e tour: Daikhi (Alg) - Stylianou Mathaios (Chypre)
-61kg: 1er tour: Chaîma Midi (Alg) - Vasiliki Panetsidou (Grèce)
+61kg: 1er tour: Lamya Matoub (Alg) - Rodriguez Ogando Pamela (R.Dominicaine)
Kata messieurs : Hakim Haoua (groupe 3) .

SÉLECTION NATIONALE DE RUGBY

Les Verts bouclent le 1er stage de présélection aujourd'hui

LA SÉLECTION nationale de rugby est à Portet-sur-Garonne (Sud de la France) pour un stage de présélection, entamé le 10 et qui prendra fin aujourd'hui 13 juin, en prévision de sa participation aux éliminatoires de la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2022). Plus d'une année après l'annulation du dernier regroupement des Verts, devant avoir lieu à Toulouse (France), en raison de la pandémie de la Covid-19, les éléments de la sélection nationale sont de nouveau réunis au grand bonheur des joueurs, bien évidemment, ainsi que de l'ensemble des staffs, à leur tête, l'entraineur en chef des Lionceaux, Boumediene Allam. Pour ces retrouvailles, le coach national a convoqué 61 joueurs évoluant dans les divisions professionnelles françaises (Top 14 et proD2), amateurs et dans d'autres championnats européens. La journée de jeudi a été réservée à l'accueil des joueurs et à l'évaluation de leur état de forme. « Le travail a été axé sur la compréhension du projet de jeu, mis en place par les entraineurs, et sur son bonne application » a indiqué Allam sur la page Facebook de la Fédération algérienne de rugby (FAR), avant d'enchainer « Aujourd'hui je suis ravi, car les joueurs étaient au rendez-vous et très motivés. Cela me donne vraiment un bel aperçu de l'avenir », a indiqué Allam sur la page Facebook de la Fédération algérienne de rugby (FAR). « Les deux prochains jours seront axés le volet physique. Les joueurs auront droit à des tests physiques, ainsi qu'à des tests de musculation pour connaitre ceux qui sont les plus en forme. La Coupe d'Afrique avance à grands pas, donc j'ai besoin de savoir qui de ces garçons sont les plus à même de disputer cette compétition », a jouté le premier responsable de la barre technique. Pour le patron du XV d'Algérie, le but final de ce stage est de sortir une liste de 25 joueurs qui seront du voyage en Ouganda pour disputer la phase de poules de la Coupe d'Afrique, et ce, avec la ferme intention de se qualifier pour le Top 8. Versée dans le groupe C, l'Algérie débutera sa campagne africaine à Kampala face au Ghana, le 14 juillet, avant de croiser le fer avec l'Ouganda, quatre jours plus tard (18 juillet). L'objectif des camarades de Mohamed Belguidoum est de terminer premiers, ou seconds, de leur groupe afin de décrocher l'un des huit billets qualificatifs pour la phase finale de la CAN 2022 (Top 8). Le vainqueur de la Rugby Africa Cup, prévue en août 2022, sera qualifié à la Coupe du Monde 2023 en tant que premier représentant de l'Afrique, et rejoindra le groupe A aux côtés de la France, pays hôte. Pour sa part, le finaliste malheureux participera au tournoi final de qualification pour avoir une dernière chance de prendre part au Mondial 2023.

AMICAL : TUNISIE – ALGÉRIE (0-2)

Un record et du galon pour des Fennecs en or

Les Fennecs planent sur le continent africain. Que les charognards se taisent et admirent. Plus qu'une évidence, les Verts sont bien dans leur costume de champion d'Afrique, les nouveaux détenteurs du record d'Afrique d'une longue et belle série de 27 matchs sans défaite. Une performance jusque-là inscrite au registre des Eléphants de Cote d'Ivoire.

L'Algérie trône au sommet du football africain. Un label signé d'une main de maitres par le coach Belmadi et ses jeunes guerriers du désert. Vendredi 11 juin 20121, une date à retenir désormais dans la saga Africa des Verts d'Algérie qui sont rentrée un peu plus dans l'histoire en disposant de fort belle manière de la Tunisie (2-0) chez elle à Radès . Il fallait le faire et ceux qui ont prédit une fin de série pour Mahrez et ses camarades devront prendre encore leur mal en patience. Du pur bonheur pour les Algériens amoureux de leur Khadra Nationale, une fois encore au rendez-vous pour remporter ce big derby à un adversaire qui pourtant est mieux classé au rang continental et mondial. '' 27'', Un chiffre oh combien symbolique pour notre coach national. Sérieux et très appliqué, le onze national algérien qui comptait une absence de taille (Bennacer) a fait le job au moment où beaucoup s'attendait à le voir caller face aux Aigles de Carthage qui faut-il l'avouer ne sont sortis de leur nid qu'en seconde période des Tunisiens. Surpris et pris d'entrée à la gorge par les Fennecs les Tunisiens ont eu toutes les peines du monde à sortir la tête de l'eau pour espérer mettre en place leur stratégie de jeu et espérer prendre le dessus sur leur vis à vis. Ce sont d'ailleurs les Verts qui ont déclenché les premières hostilités par le capitaine Mahrez en chauffant les gants du gardien par Hassen. Super motivés et bien dans leur peau de champions d'Afrique les camarades de l'excellent Zerrouki n'ont pas tardé à trouve la faille. 18', Sur un coup franc indirect de Benlamri, Belaïli au bout de l'effort réussi à mettre sur orbite son complice Bounedjah. Ce dernier tel un renard des surfaces par excellence ne laisse aucune chance d'une demi-volée écrasée au portier Tunisien. La machine version Belmadi très bien huilée malmène sérieusement les Tuniques Rouges de Mondher Kabeir. Ces derniers un premier genou à terre plieront le second quelque minute après sous les coups de boutoirs de l'attaque Algérienne. 28', Feghouli omniprésent comme contre le Mauritainie , bien servi sur un contre par Bounedjah est sèchement séché à l'entrée de la surface par Bronn . Magic Mahrez, fait le reste pour porter le coup fatal à deux à zéro. La réaction des Aigles de Carthage butera sur un grand Mbolhi d'abord devant Khazri avant la mi-temps puis Rafia et Sliti au retour des vestiaires. Les Verts en maitre des lieux ont su gérer leurs efforts pour préserver leur avantage même en infériorité numérique après l'expulsion de Guediora (87e), tout juste entré en jeu. Les tunisiens ont eu beau mettre le pied à l'étrier après plusieurs changements opérés se sont inclinés devant plus fort. La bonne série continue pour les Verts et il y a de quoi nourrir les grands espoirs avec eux avant d'aborder les éliminatoires du Mondial 2022 en septembre. Les dernières stats (3 matchs 3victooires, 7buts inscrits et un seul encaissé) , sont là pour plaider en faveur des camarades de Magic Mahrez Belmadi et ses Fennecs en or qui ont le droit de voir plus grand pour s'attaquer désormais au record au niveau mondial détenu par l'Espagne (35 matchs entre 2006 et 2009) et le Brésil (35 matchs entre 1993 et 1996). Les Verts après les trois victoires enregistrées devraient gagner deux places au rang mondial et se retrouver deuxième sur le plan continental après le nu l et la défaite concédée cette semaine par les Green Aigles du Nigéria. C'est dire que tous les feux sont au Verts pour notre '' Khadra Nationale''.



S.S.

LIGUE 1 (COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS) :

Vers une extension exceptionnelle des délais d'engagement selon Medouar

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, a déclaré vendredi que la commission d'organisation des compétitions interclubs de la Confédération africaine
(CAF), a retenu le principe d'une extension exceptionnelle des délais d'engagement des clubs dans les compétitions interclubs, pour la saison 2021-2022.»La CAF a accordé trois jours aux membres de la commission d'organisation des compétitions interclubs pour se prononcer sur le principe d'une extension exceptionnelle des délais d'engagement des clubs aux deux prochaines éditions de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. L'ensemble des membres ont dit oui à cette proposition, en attendant que le dossier soit étudié par le département permanent des compétitions, cas par cas, selon la situation de chaque pays», a indiqué à l'APS Medouar, également membre de la commission d'organisation des compétitions interclubs et de la gestion du système de l'octroi des licences de clubs au sein de la CAF. La CAF a fixé au 30 juin, dernier délai aux associations membres pour lui communiquer les clubs devant prendre part aux compétitions interclubs. Toutefois, en raison de la pandémie du Covid-19, respecter ce délai sera pratiquement impossible pour la plupart des pays africains, du fait que le compétition est toujours en cours. «Chaque pays aura désormais sa propre date butoir pour engager ses représentants. Pour le cas de l'Algérie, le championnat devrait se terminer d'ici à la première semaine du mois d'août prochain, donc nous aurons le temps pour terminer la saison», a-t-il ajouté. Dans une récente déclaration accordée aux médias, le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, a laissé planer le doute sur le sort du championnat de Ligue 1, non sans évoquer la possibilité d'interrompre la compétition avant terme. «Lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, nous avons abordé plusieurs possibilités. La CAF a fixé au 30 juin, la date limite pour lui communiquer les clubs devant prendre part aux compétitions interclubs. Si nous serons obligés de dévoiler à la CAF les noms de clubs avant le 30 juin, nous le ferons mais sous réserve. Parmi les probabilités : l'arrêt du championnat, ou l'option d'envoyer les noms des clubs avant cet arrêt, mais à aucun moment nous n'avons décidé de quoi que ce soit», a indiqué le président de l'instance fédérale, dimanche dernier à l'issue du match amical livré par l'équipe nationale algérienne contre son homologue malienne (1-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Avec l'imminente extension exceptionnelle des délais d'engagement, imposée par la pandémie du Covid-19, les différents championnats dans le continent vont pouvoir se poursuivre et aller jusqu'à leur terme.

COUPE DE LA LIGUE PROFESSIONNELLE :

Le nouveau stade d'Oran ou le 5-juillet pour abriter la finale

LE NOUVEAU stade d'Oran et le stade olympique du 5-juillet d'Alger, ont été proposés par la Ligue de football professionnel (LFP) pour abriter la finale de la Coup de la Ligue, dont la date reste à désigner, a appris l'APS vendredi auprès de l'instance dirigeante de la compétition. «Nous avons saisi le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) pour proposer le nouveau stade d'Oran ou celui du 5-juillet, pour abriter la finale de la Coupe de la Ligue professionnelle. Nous avons également retenu la date du lundi 5-juillet pour le déroulement de cette finale, en attendant que le lieu et la date soient validées par les autorités», a indiqué à l'APS le président de la LFP Abdelkrim Medouar. La finale de la Coupe de la Ligue mettra aux prises la JS Kabylie au NC Magra. En demi-finales, la formation kabyle s'est qualifiée aux dépens du WA Tlemcen (1-0), alors que le NCM a passé l'écueil de l'USM Alger (2-1, a.p).Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exceptionnellement aux clubs de la Ligue 1 professionnelle, cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie,.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/2 FINALES) :

Coton Sport - JS Kabylie délocalisé à Yaoundé (CAF)

LA DEMI-FINALE aller de la Coupe de la Confédération de football entre les Camerounais de Coton Sport et la JS Kabylie se déroulera le 20 juin au stade Ahmed Ahidjo de Yaoundé, a indiqué vendredi l'instance africaine. Initialement programmé au stade Roumde-Adjia de Garoua, cette rencontre a
été délocalisée à Yaoundé, en raison de l'absence du système de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).La demi-finale retour entre le représentant algérien et son homologue camerounais aura lieu le 27 du même mois au stade 5-Juillet (Alger) à partir de 20h00.

PROGRAMME DES DEMI-FINALES (HEURES ALGÉRIENNES):
Aller - dimanche 20 juin 2021
Stade Ahmed Ahidjo : Coton Sport (Cameroun) - JS Kabylie (Algérie) 17h00
Stade 30-Juin (Le Caire): Pyramides (Egypte) - Raja (Maroc) 20h00
Retour - dimanche 27 juin 2021
Complexe Mohamed-V (Casablanca): Raja (Maroc) - Pyramides (Egypte) 20h00
Stade 5-Juillet (Alger) : JS Kabylie (Algérie) - Coton Sport (Cameroun) 20h00

MERCATO : AU TOUR DU GENOA DE SE PLACER POUR ADAM OUNAS

PISTÉ par le Torino et Bologne, c'est désormais au tour du Genoa de se placer dans le dossier Adam Ounas pour le prochain mercato estival. Adam Ounas est bien parti pour être le feuilleton de l'été. Chaque jour, une nouvelle rumeur paraît à propos de l'international algérien (13 sélections, 4 buts) et, cette fois, ce serait au tour du Genoa de se placer pour lui. Ainsi, d'après nos confrères de Calciomercato, une offre de 4 millions serait rapidement formulée par le 11ème de la dernière saison de Serie A. Cette offre sera probablement refusée par le Napoli, qui souhaiterait observer le joueur cet été et réclamerait au minimum 8 millions d'euros pour accepter de libérer celui qui a inscrit 4 buts et délivré 4 passes décisives en 22 rencontres de championnat cette année.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:18	12:30	16:21	19:54	21:34
CONSTANTINE	03:25	12:34	16:25	19:57	21:36
ALGER	03:37	12:48	16:40	20:12	21:52
OUARGLA	03:53	12:39	16:20	19:50	21:19
CHLEF	03:47	12:55	16:45	20:17	21:56
MOSTAGANEM	03:54	13:00	16:50	20:22	21:59
ORAN	03:58	13:03	16:52	20:24	22:01

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7016 — DIMANCHE 13 JUIN 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	18°
Oran	29°	18°
Constantine	35°	14°
Ouargla	40°	25°

DOCTRINE DE NON INGÉRENCE INCHANGÉE MÊME SI L'ALGÉRIE POURRAIT PARTICIPER AU MAINTIEN DE LA PAIX

Changement relatif dans la continuité !

La politique étrangère et notamment africaine de l'Algérie a été fondée depuis 1962 sur les principes de non-ingérence, le souverainisme, le primat du régional sur l'international et la prédominance de la solution politique sur l'option militaire. D'où l'attachement indéfectible à la promotion du rôle de l'Union africaine (UA) et de sa devancière l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans la résolution des conflits et la mise en place de mécanismes autochtones et souverains pour le développement des pays membres.



Ce n'est donc pas un hasard si dans les conflits libyen et malien, entre autres exemples de crises complexes, l'Algérie privilégie l'implication active du Conseil de paix et de sécurité de l'UA. Cette doctrine serait-elle pour autant appelée à évoluer un tant soit peu depuis qu'un amendement de la Constitution (article 31) a autorisé pour la première fois, en novembre dernier, que des contingents de l'ANP puissent se rendre à l'étranger sous certaines conditions ? Précisément, de participer à des opérations de maintien de la paix, sous la bannière de l'ONU ou de l'UA, après approbation des deux chambres du Parlement.

Depuis cet amendement, et à la faveur de la récente décision du président Emanuel Macron de modifier les conditions de la présence militaire française au Mali, en abandonnant notamment l'onéreux dispositif Barkhane, on a noté, ici ou là, des souhaits, voire des appels en direction de l'Algérie pour l'inciter à un franc engagement militaire dans sa profondeur géostratégique subsaharienne.

Plusieurs pays du Sahel et la France ont en effet déjà encouragé Alger, d'une manière ou d'une autre, à envoyer des casques bleus chez son voisin du Sud dans le cadre de la Minusma, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali. Et d'aucuns de se plaire à penser que pour la première fois de son Histoire, l'Algérie pourrait déployer des unités combattantes au nord du Mali, sous bannière onusienne. On relève cependant qu'aucune décision n'est encore arrêtée à Alger, sans toutefois s'empêcher de se dire, ici ou là, que les autorités y réfléchissent, peut-être même sérieusement. Cependant, au plus haut sommet de l'Etat, rien n'indique ou ne donne à penser que cette option serait de mise à l'heure actuelle. Preuve ultime en est, les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans sa récente interview à la chaine qatarie Al Jazeera, qui ne laissent rien deviner de ses intentions réelles à ce sujet.

Des publications circulant sur les réseaux sociaux depuis février dernier avaient d'autre part prétendu que le président Emmanuel Macron avait officiellement annoncé, lors d'un sommet du G5 Sahel à Ndjamena, «la participation de l'armée algérienne aux opérations en zone Sahel» sous le commandement de la France. En réalité, le chef de l'Etat français avait auparavant évoqué, de manière équivoque, «un réengagement algérien», sans plus de détails, donnant lieu à différentes interprétations et fortes spéculations. L'Elysée, la présidence et le ministère de la Défense algériens avaient par ailleurs apporté leurs démentis.

Le communiqué du ministère de la Défense est clair et net à ce propos : Les informations selon lesquelles «l'Armée Nationale Populaire s'apprête à envoyer des troupes pour participer à des missions militaires en dehors de nos frontières nationales, sous le chapeau de puissances étrangères, dans le cadre du G5 Sahel, sont fausses et inadmissibles». Et d'ajouter que l'armée «n'a jamais été, et ne sera jamais soumise dans ses actions qu'à l'autorité de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, et conformément à ses missions constitutionnelles explicites et aux lois de la République, dans la défense de la souveraineté, de l'intégrité et de la sécurité nationales». Rappel utile, l'Algérie est le seul Etat parmi les pays d'Afrique subsaharienne qui a refusé de rejoindre l'alliance militaire G5 Sahel créée par la France en 2014, et regroupant, sous sa férule, la Mauritanie, le Mali, Le Niger, le Tchad et le Burkina Faso.

Dans les faits, la doctrine militaire algérienne n'est toutefois pas restée totalement figée en raison de la grande défaillance des Etats en Libye et au Mali. Les derniers déploiements extérieurs de l'ANP ont eu lieu, au côté de l'armée égyptienne, lors des guerres de 1967 et de 1973 contre les forces israéliennes.

Depuis, l'ANP s'est limitée à réaliser des opérations humanitaires et de fournir quelques officiers à l'Onu pour participer à des opérations d'observation de cessez-le-feu et de logistique en Angola, au Cambodge, en Haïti, en Ethiopie/Erythrée, au Burundi, en RD Congo et dorénavant au Mali.

On peut donc dire que l'Algérie a donc déjà un pied au sein de la Minusma, même de façon modeste et discrète. Par conséquent, l'envoi d'un contingent de soldats de l'ANP ne pourrait se faire que dans le strict cadre du maintien de la paix, et après approbation du futur Parlement issu des élections législatives du 12 juin 2021 et des prochains scrutins locaux qui permettraient de renouveler l'actuel Sénat. Dans la pratique, l'Algérie, comme d'autres puissances étrangères, réaliserait déjà des opérations clandestines, à titre préventif ou en guise de représailles contre des groupes terroristes disséminés dans les régions frontalières sahéliennes.

En outre, l'Algérie coordonne avec les armées du Mali, de la Mauritanie et du Niger pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé dans la région, dans le cadre du Comité conjoint d'état-major opérationnel, le Cemoc, créé en 2010.

Mais la voie privilégiée pour régler les crises passera toujours par le politique et le diplomatique. Exemple récent en est la réunion, le 11 février dernier à Kidal (Mali), du comité de suivi de l'accord de paix inter-malien d'Alger (CSA), en présence du ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum.

L'Onu avait salué à l'époque une réunion qui a permis de restaurer la confiance entre les parties signataires du texte. Les volets économique et militaire, dans le sens précis d'une coopération en matière de défense et de sécurité, emboiteraient logiquement le pas à la politique et la diplomatie.

L'Algérie, qui a apporté une aide militaire importante aux forces armées maliennes depuis 2009, et à cinq reprises au moins, pourrait participer activement au désenclavement des régions désertiques limitrophes au Sahel, ce qui permettra de promouvoir une alternative concrète à l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés terroristes.

Nadji Azzouz